

## ETAT RÉCAPITULATIF HÉBERGEMENTS CLASSÉS TAXE DE SÉJOUR - 2<sup>ÈME</sup> PÉRIODE 2024

- Document à renvoyer complété et signé, **sans règlement**, **avant le 15/01/2025**, accompagné de la copie du registre de l'hébergeur pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2024

A :

Office de Tourisme Intercommunal du Limouxin  
Service Taxe de Séjour – 7 avenue du Pont de France, 11 300 LIMOUX  
ou par mail : [taxedesejour@cc-limouxin.fr](mailto:taxedesejour@cc-limouxin.fr)

Je soussigné(e),

Prénom ..... Nom.....

Adresse .....

Nom de l'hébergement .....

Adresse de l'hébergement (si différente) .....

Téléphone .....Portable .....Mail .....

Capacité totale d'accueil ..... Nombre de chambre .....

Nature et classement de l'hébergement .....

Forme juridique ..... Numéro SIRET .....

Tarif taxe de séjour à la nuitée : .....

**(tarif applicable en vertu du barème défini par délibération du Conseil Communautaire du 16 juin 2022)**

Si vous n'avez pas accueilli de clients, vous n'aurez rien à reverser à la Communauté de communes du Limouxin mais une déclaration à 0 euros est indispensable.

Mois	Type de réservation	Nombre de nuits	Nombre de personnes exonérées* (Mineurs ; Hébergement d'urgence ; Saisonniers)	Nombre de personnes assujetties	Nombre de nuitées (personnes X nuits)	Total à collecter
Septembre	Directe :					
	Plateforme(s) :					
Octobre	Directe :					
	Plateforme(s) :					
Novembre	Directe :					
	Plateforme(s) :					
Décembre	Directe :					
	Plateforme(s) :					
TOTAL	Directe :					
	Plateforme(s) :					

**Gagnez du temps !**

Réalisez votre déclaration sur la plateforme de télédéclaration :

<http://cclimouxints.consonanceweb.fr>

muni de l'identifiant et du mot de passe qui vous ont été communiqués.

Fait le : ..... à ..... Signature :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations contenues dans cet état.